

## **AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR**

### ***Règlement numéro 12-92-1***

**AVIS PUBLIC** est, par la présente, donné par la soussignée, que lors de la séance ordinaire tenue le 1<sup>er</sup> septembre 2016, le conseil a adopté le règlement suivant :

- Règlement modifiant le règlement 12-92 « Code d'éthique et de déontologie des employés de la municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague »

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance à l'hôtel de ville situé au 4<sup>e</sup> étage du 140, rue Principale à Saint-Louis-de-Gonzague, durant les heures habituelles de bureau.

**DONNÉ** à Saint-Louis-de-Gonzague, ce 7<sup>e</sup> jour de septembre 2016.



Dany Michaud  
Directrice générale et secrétaire-trésorière